

CIRCUIT DES « VIEUX LÉZARDS »



Pas de lézard...
La bonne humeur
est de rigueur,
que du bonheur

Saison
2017-2018
1^{ère} édition

Charte Circuit des « Vieux Lézards »

Révision de la charte :

Version	Date	Saison	Commentaires
1.0	07/10/2017	2017-2018	Version initiale
1.1	23/10/2017	2017-2018	Mise en conformité des catégories versus catégories FFME Voir paragraphe « Catégories concernées »

Histoire :

A l'image du Circuit des P'tits Grimpeurs du Comité Territorial Meurthe & Moselle, Moselle, Vosges CTM3V, un circuit des 'Vieux lézards' est créé à la demande de plusieurs clubs souhaitant organiser une manifestation pour les « Vieux Lézards ». Ce circuit est basé sur le modèle des 'Vieux lézards' du club 'Grimpons' d'Eloyes qui en est déjà à sa 10^{ème} édition.

Objectif : Maître mot → Plaisir

Le circuit des vieux lézards est avant tout pour le plaisir des Grimpeurs. Il est l'occasion de se retrouver lors de manifestations ouvertes, simples conviviales et ludiques, tant pour les organisateurs que pour les grimpeurs. Il permet pour les clubs, grimpeurs et bénévoles d'échanger et de connaître entre autres de nouvelles SAE.

Catégories concernées → ≥ 20 ans

- La catégorie 'vétérans' officielle vis-à-vis de la FFME est 40 ans et +, mais pour notre circuit, les séniors sont acceptés et répartis en 2 sous-catégories.
- Le circuit ayant pour cible 'Les vieux lézards', les séniors âgés de moins de 30 ans ne seront pas intégrés dans le classement général du circuit.
- 5 sous-catégories sont proposées :
 1. Sénior : ≥ 20 ans et < 29 ans → HORS CLASSEMENT
 2. Sénior 2 : ≥ 30 ans et < 39 ans
 3. Vétéran 1 : ≥ 40 ans et < 49 ans
 4. Vétéran 2 : ≥ 50 ans et < 59 ans
 5. Vétéran 3 : ≥ 60 ans et +
- Le changement de catégorie pour une saison sportive est déterminé en prenant en référence l'année de naissance et l'année civile débutant au cours de la saison sportive.
- Pour la saison sportive **2017/2018** (01/09/2017-31/08/2018), un grimpeur né le 15/05/70 aura 48 ans dans l'année civile **2018** et sera donc vétéran 2 pendant la saison sportive.
- Pour la saison 2017-2018 :
 1. Sénior 1 : né(e) entre 1979 et 1998
 2. Sénior 2 : né(e) entre 1979 et 1998
 3. Vétéran 1 : né(e) entre 1969 et 1978
 4. Vétéran 2 : né(e) entre 1959 et 1968
 5. Vétéran 3 : né(e) avant 1958

Catégories saison sportive 2017-2018 :		2017	2018	Age		
Circuit des P'tits Grimpeurs CTM3V FFME	Lézardeaux	2011	Après ...	0	7	ans
	Microbe	2009	2010	8	9	ans
	Poussin	2007	2008	10	11	ans
	Benjamin	2005	2006	12	13	ans
Championnat Officiel FFME	<i>Minime</i>	2003	2004	14	15	ans
	<i>Cadet</i>	2001	2002	16	17	ans
	<i>Junior</i>	1999	2000	18	19	ans
	<i>Senior</i>	1979	1998	20	39	ans
	<i>Vétéran</i>	Avant...	1978	40	>40	ans
Circuit des Vieux Lézards CTM3V FFME	<i>Sénior 1 (*)</i>	1989	1998	20	29	ans
	<i>Sénior 2</i>	1979	1988	30	39	ans
	<i>Vétéran 1</i>	1969	1978	40	49	ans
	<i>Vétéran 2</i>	1959	1968	50	59	ans
	<i>Vétéran 3</i>	Avant...	1958	60	>60	ans

(*) La catégorie Sénior 1 (20-29 ans) est acceptée pour le circuit des Vieux Lézards, mais les grimpeurs de cette catégorie ne sont pas intégrés dans le classement général.

Championnat Officiel FFME : Catégories «Séniors» : né entre 1979 et 1998 (20-39 ans), «Vétéran» : né en 1978 et < (40 ans et +)

Clubs / Dates / Correspondants

Club	Date saison 2017/2018	Format	Correspondants
Escal' à Donf - Contrexéville	Dimanche 19 Novembre 2017	Difficulté	Eric Lai eric.lai1@orange.fr
Les enfants du Roc - Epinal	Dimanche 3 décembre 2017	Bloc	Jonathan Witz witzjonathan@gmail.com
Grimpons Eloyes	Dimanche 14 Janvier 2018	Difficulté	Victor Sontot sontot.v@gmail.com
CEEM - Metz	Samedi 7 avril 2018	Difficulté	Emilie GRENETTE (ceem.metzescalade@gmail.com)

- Le classement général et remise des prix du circuit aura lieu à l'issue de la dernière compétition.
- Intégration au circuit : tous Club affiliés au CTM3V FFME
Vous souhaitez entrer dans le circuit : Consultez-nous
→ Nathalie ADAM : competition@grandest.ffme.fr
- Calendrier compétition FFME :
 - Chaque Club doit inscrire sa compétition sur le calendrier Fédéral FFME avant le 30 septembre. le CTM3V est à votre disposition pour vous aider
→ Contacter Nathalie ADAM competition@grandest.ffme.fr
 - Le CTM3V inscrira le calendrier sur le site Web du Comité Territorial

Prix : au choix du Club / préconisation CTM3V :

→ Proposition 1 : 12 à 14 €*

→ Proposition 2 : 18 à 20 €* avec boisson et sandwich inclus à préciser lors de l'inscription

* Charge au club organisateur de reverser ou non à une œuvre (Téléthon) ou organisme d'intérêt général.

Modalité d'inscription

- Les inscriptions sont gérées par le Club organisateur. Ne pas imposer de date limite d'inscription et accepter les inscriptions sur place mais préciser « sous réserve de places disponibles » avec la règle « 1^{er} inscrit / 1^{er} servi ».
- Chaque Club indique le nombre maximum de grimpeurs selon convention de leur SAE.
- Pour des besoins d'Assurance, le club organisateur doit se garantir que les grimpeurs sont couverts : être licencié FFME, CAF, UFOLEP ou toute licence couvrant l'activité escalade, ou prendre une licence découverte FFME journalière.

Communication

Le club organisateur prépare :

- Une fiche d'information avec la description de la manifestation (Flyer ou A4 descriptif)
- Une fiche de pré-inscription à destination des grimpeurs (lieu, horaires, format, etc..).

Organisation

Principe :

L'idée est d'être simple et souple pour les grimpeurs et les organisateurs. Bien évidemment, les organisateurs-grimpeurs peuvent participer à la manifestation.

Préparation :

- Les organisateurs ont l'obligation de numéroter les voies/blocs de préférence par ordre de difficulté.
- Un système de couleur pour indiquer le niveau est le bienvenu :
 - o Facile, peu difficile
 - o Assez difficile
 - o Difficile
 - o Très difficile
 - o Extrêmement difficile

Ou une fiche de synthèse sous forme de tableau indiquant la difficulté des voies/blocs

Exemple :

Difficulté	No Voies / Blocs
Facile, peu difficile	1 - 5
Assez difficile	6 - 10
Difficile	11 - 15
Très difficile	16 - 20
Extrêmement difficile	21 - 25

- Pour la difficulté, un plan de voie avec les prises de main numérotées doit être disponible.
- Pour le bloc, les prises de départ, de bonus (facultative) et finale doivent être marquées par un scotch. Une prise supplémentaire peut être ajoutée pour les blocs très difficiles pour les séniors & vétérans.
- BLOC = NOUVEAU : Pensez à sensibiliser à la sécurité en Bloc ! (Chute et ne pas stationner/passé sous grimpeur dans un bloc notamment...)

Journée type : préconisations

- Le matin :
 - o Inscription et distribution des feuilles de résultats.
 - o Qualification,
 - Difficulté : format 'Contest' de préférence, proposez au moins 15 voies, maxi 30, selon configuration SAE.
 - Bloc format 'Contest' de préférence : proposez au moins 25 blocs, maxi 40.
 - Avec un temps maximum de 4-5 heures de grimpe.
 - Le niveau des voies/blocs et la répartition tête/moulinette doit être équilibré pour que tous les grimpeurs prennent plaisir.
- Pause aux environs de 12h30/14h00. Phase facultative, peut-être intégrée dans le temps de grimpe des qualifications.
- L'après-midi :
 - o Finale (phase facultative). Dans cette hypothèse, proposer une voie de niveau supérieur aux qualifications, idem pour 3 blocs de finale.
 - Le quota pour les finales est à la discrétion des organisateurs.
 - o Podiums : remise de prix en fonction du club organisateur.

Format :

- Difficulté : de préférence en format '**Contest**', escalade en tête et en moulinette. Si une voie est en moulinette, elle doit l'être pour l'ensemble des grimpeurs, un affichage spécifique sur cette voie doit préciser cette clause.
L'assurage est réalisé entre grimpeurs et/ou bénévoles licenciés présents.
- Bloc : de préférence en format 'Contest' avec un nombre de bloc assez conséquent. Dans le cas d'un nombre de bloc limité (≤ 15), proposez le format 'Circuit' avec un nombre d'essai limité. Dans ce cas, il est préconisé de placer une prise 'Bonus' pour chaque bloc.
- Comme pour la difficulté et ce pour les blocs 'dangereux', l'assurage « parade » est réalisé entre grimpeurs et/ou bénévoles licenciés présents.

Jugement : « auto- jugement »

- Les grimpeurs sont en totale autonomie pour le jugement en respectant les règles du jeu de la FFME (voir règles en annexe).
Si le club organisateur souhaite appliquer une variante des règles du jeu de la FFME, il doit l'indiquer sur la fiche descriptive de la compétition et le préciser lors du briefing « grimpeurs » au début de la manifestation.
- Nombre d'essai libre, le grimpeur garde sa meilleure performance qu'il reporte sur la feuille de résultats (sauf si bloc à essai limité).

Classement épreuve : au choix du Club

- Le club organisateur est libre de réaliser le classement avec l'outil de son choix. 'Class Cimes' est conseillé, à défaut le classement peut être établi avec un tableur (Excel, LibreOffice). Dans le cas d'un classement avec un tableur, merci d'indiquer obligatoirement pour chaque grimpeur son nom, prénom et son club d'affiliation, N° de licence.
Pour une épreuve de bloc format 'Contest', prendre de préférence le système à 1000 points (Chaque bloc vaut 1000 points divisés par le nombre de réalisations).
- Un classement différent pour chaque catégorie et par sexe doit être établi, le classement scratch est souhaité.
- Si le club organisateur ne propose pas de phase finale, c'est le classement issu des qualifications qui sera pris en compte pour le circuit.
- La semaine suivant la manifestation, le club organisateur transmettra les résultats au CTM3V.

Classement général du circuit

Le classement général est établi par le CTM3V lors la dernière épreuve du circuit. Il est basé sur l'attribution des points selon les modalités du classement des coupes de France (voir annexe).

Restauration / Buvette:

Le club organisateur se doit de préparer une buvette « Boissons/Sandwich » pour les grimpeurs, bénévoles et accompagnateurs. Le format et contenu est au libre choix.

ANNEXE : Extrait « règles du jeu » - FFME

Difficulté :

Mesure des hauteurs atteintes

Chaque prise est numérotée (ou se voit attribuer une hauteur) selon sa hauteur sur l'axe du développé de la voie. Plus une prise est haute selon cet axe, plus sa numérotation est élevée. Le Chef Ouvreur détermine les prises de mains avant le tour afin d'établir le plan de voie.

Classement sur une même prise :

Afin de départager des concurrents sur une même prise, le juge de voie apprécie 2 valeurs, par ordre croissant :

1. Une prise « contrôlée » se voit attribuer la hauteur de la prise sans suffixe. On considère qu'une prise est contrôlée lorsque le grimpeur tient celle-ci et stabilise son corps.
2. Une prise « utilisée » se voit attribuer la hauteur de la prise avec le suffixe (+). On considère qu'une prise est utilisée lorsque le grimpeur réalise un mouvement de progression avec celle-ci en direction :
 - de la prise suivante (déplacement significatif du centre de gravité et déplacement d'une main vers la prise suivante) - ou de toute autre prise plus éloignée qui aurait été contrôlée par un autre compétiteur en réalisant le mouvement directement depuis cette prise.

Bloc :

Début et fin d'une tentative

Le grimpeur doit débuter sa tentative en se plaçant dans la position de départ, s'il ne peut atteindre les prises de départ depuis le sol, en sautant pour le faire.

La tentative d'un grimpeur est considérée comme commencée dès lors que la totalité de son corps a quitté le sol, y compris dans le cas cité précédemment.

Une tentative est terminée lorsque :

- le compétiteur réussit le bloc
- le compétiteur chute
- le compétiteur dépasse les limites du bloc, utilise une prise interdite ou il dépasse le temps imparti.

Réussite d'un Bloc

Le bloc est réussi : si le concurrent contrôle la prise de sortie à deux mains après que le juge valide la réussite du bloc en annonçant « OK » et en levant le bras.

Comptabilisation d'un essai

Dans un tour organisé en circuit de bloc ou Contest à essais limités, un essai est comptabilisé :

- dès que le grimpeur quitte la position légitime de début de tentative
- si le compétiteur touche d'autres prises que celles du départ.

Comptabilisation de la prise bonus

La prise de bonus est comptabilisée :

- lorsque le compétiteur contrôle cette prise (voir prise contrôlée ci-dessus) ou se stabilise sur cette prise.
- lorsque le compétiteur réussit le bloc

ANNEXE : MODALITES DE CLASSEMENT du CIRCUIT

Les compétiteurs gagnent des points en fonction de leur classement à chaque étape selon la répartition ci-après jusqu'à la trentième place (au-delà, aucun point n'est gagné)

Place	Points	Place	Points	Place	Points
1ère	100	11ème	31	21ème	10
2ème	80	12ème	28	22ème	9
3ème	65	13ème	26	23ème	8
4ème	55	14ème	24	24ème	7
5ème	51	15ème	22	25ème	6
6ème	47	16ème	20	26ème	5
7ème	43	17ème	18	27ème	4
8ème	40	18ème	16	28ème	3
9ème	37	19ème	14	29ème	2
10ème	34	20ème	12	30ème	1

Les points gagnés par des compétiteurs ex aequo sont calculés en effectuant la moyenne des points des places concernées. Exemple : 3 premiers ex-æquo marqueront $100+80+65/3= 82 \dots$ au lieu de 100 chacun.